

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS	
Date : 03/05/2021	Objet : Influenza aviaire : demande de prise en compte de la spécificité des élevages périgourdiens

Lutte contre l'influenza aviaire : le Département invite le ministre de l'Agriculture à venir constater la spécificité des élevages périgourdiens

Depuis la première vague d'influenza aviaire qui avait touché la Dordogne en 2015, des protocoles sanitaires drastiques ont été mis en place pour éviter toute nouvelle crise.

En lien étroit avec les filières longues et courtes de l'élevage avicole et en collaboration avec les services de l'Etat, le Conseil départemental de la Dordogne a mis en œuvre un plan pluriannuel d'accompagnement financier pour adopter des mesures de biosécurité. Les circuits de transport ont été rationalisés et sécurisés, notamment via l'aménagement de plateformes de désinfection des véhicules.

Cette stratégie, qui permet de concilier exigences sanitaires et viabilité économique, a fait ses preuves, puisque la Dordogne a été épargnée par les derniers épisodes d'influenza aviaire.

Aujourd'hui, suite à la multiplication des foyers d'influenza aviaire dans les départements des Landes et du Gers, le gouvernement envisage d'imposer un confinement généralisé des palmipèdes et volailles dans l'ensemble des élevages français, afin d'éviter la propagation de l'épizootie en leur sein.

Pour le Conseil départemental de la Dordogne, cette mesure de confinement général à l'échelon national ne tient pas compte de la spécificité des élevages avicoles périgourdiens, qui sont conduits en circuit-court, avec un modèle autarcique et sous signe de qualité.

C'est la raison pour laquelle le président du Conseil départemental Germain PEIRO a écrit au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, pour attirer son attention sur le caractère non approprié aux conditions d'élevage en Dordogne d'un confinement généralisé et pour lui demander, au contraire, de mettre en œuvre une stratégie sanitaire territorialisée.

Il l'a également invité à venir en Dordogne pour constater de lui-même les spécificités de l'élevage périgourdin.